PHASE 1 - PRÉPARATION DE SITE

TRAVAUX À EFFECTUER

1 DÉBOISEMENT DE MASSE ET SÉLECTIF (voir plans)

2 DÉMOLITION DÔME (voir plans)

3 DÉMOLITION CABANE HIRONDELLES

4 GARAGE - NOUVELLE ALIMENTATION ÉLECTRIQUE (voir plans électrique)

5 STATIONNEMENT TEMPORAIRE EN GRAVIER (voir plans)

6 TRAVAUX CIVILS ET INFORMATIQUE (Voir plan)

NOTE:
SE RÉFÉRER AUX PLANS ET DEVIS ARCHITECTURE, CIVIL, STRUCTURE, MÉCANIQUE, ÉLECTRICITÉ, LEED ET ARCHITECTURE DU PAYSAGE

LES OPÉRATIONS POLICIÈRES (24h/7j) SERONT MAINTENUES DURANT TOUTE LA DURÉE DES TRAVAUX.

L'ENTREPRENEUR DEVRA FOURNIR LA SÉQUENCE DES TRAVAUX DANS UN BUT DE COORDINATION AVEC LE SPVG.

LORS DES TRAVAUX CIVILS, TOUTES LES ENTRAVES AUX ACCÈS DEVRONT ÊTRE COMMUNIQUÉES À LA VILLE 24H-48H D'AVANCE.

EN AUCUN TEMPS, L'ENTREPRENEUR NE PEUT BLOQUER LES ACCÈS #A,B, ET C EN MÊME TEMPS.

POUR UNE ENTRAVE MINEURE DES ACCÈS OU DES ZONES DE CIRCULATION, L'ENTREPRENEUR DEVRA AVERTIR LA VILLE 24H-48H EN AVANCE.

UNE COORDINATION RIGOUREUSE DES TRAVAUX DEVRA ÊTRE PRÉVUE AVEC LA VILLE ET LE SPVG POUR ASSURER UNE BONNE SYNERGIE DES TRAVAUX ET DES OPÉRATIONS POLICIÈRES.

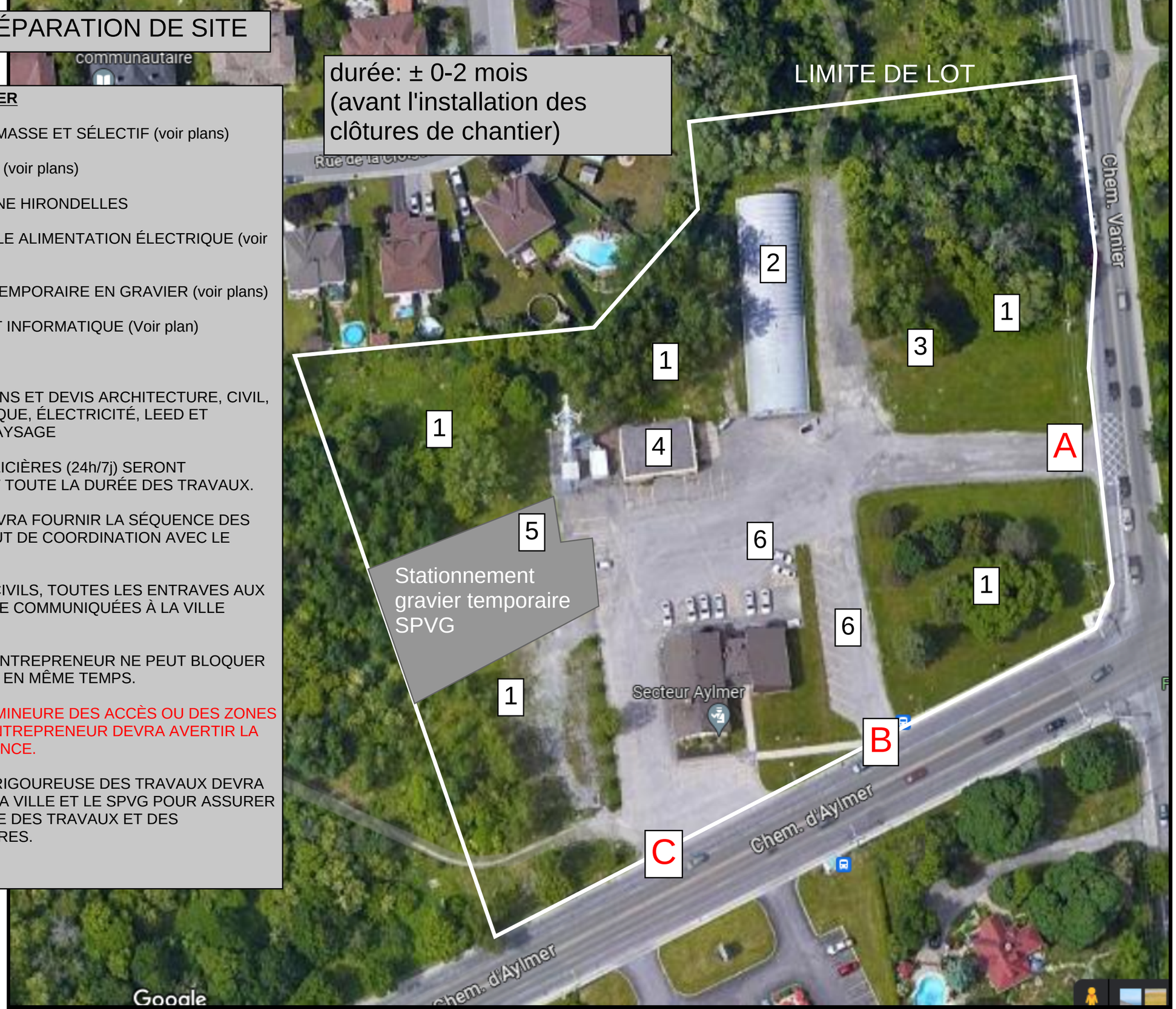

PHASE 2 - CONSTRUCTION DU NOUVEAU POSTE

durée: ± 24 mois

TRAVAUX À EFFECTUER

CONSTRUCTION DU NOUVEAU POSTE

NOTE:
SE RÉFÉRER AUX PLANS ET DEVIS ARCHITECTURE, CIVIL, STRUCTURE, MÉCANIQUE, ÉLECTRICITÉ, LEED ET ARCHITECTURE DU PAYSAGE

LES OPÉRATIONS POLICIÈRES (24h/7j) SERONT MAINTENUES DURANT TOUTE LA DURÉE DES TRAVAUX.

L'ENTREPRENEUR DEVRA FOURNIR LA SÉQUENCE DES TRAVAUX DANS UN BUT DE COORDINATION AVEC LE SPVG.

EN AUCUN TEMPS, L'ENTREPRENEUR NE PEUT BLOQUER L'ACCÈS #C.

POUR UNE ENTRAVE PARTIELLE DE L'ACCÈS #C OU DES ZONES DE CIRCULATION DANS LE SECTEUR DÉDIÉ AU SPVG, L'ENTREPRENEUR DEVRA AVERTIR LA VILLE 72H EN AVANCE

LE TROTTOIR EXISTANT SUR LE CHEMIN AYLMER DEVRA ÊTRE MAINTENU ACCESSIBLE À LA CIRCULATION PIÉTONNIÈRE.

UNE COORDINATION RIGOUREUSE DES TRAVAUX DEVRA ÊTRE PRÉVUE AVEC LA VILLE ET LE SPVG POUR ASSURER UNE BONNE SYNERGIE DES TRAVAUX ET DES OPÉRATIONS POLICIÈRES.

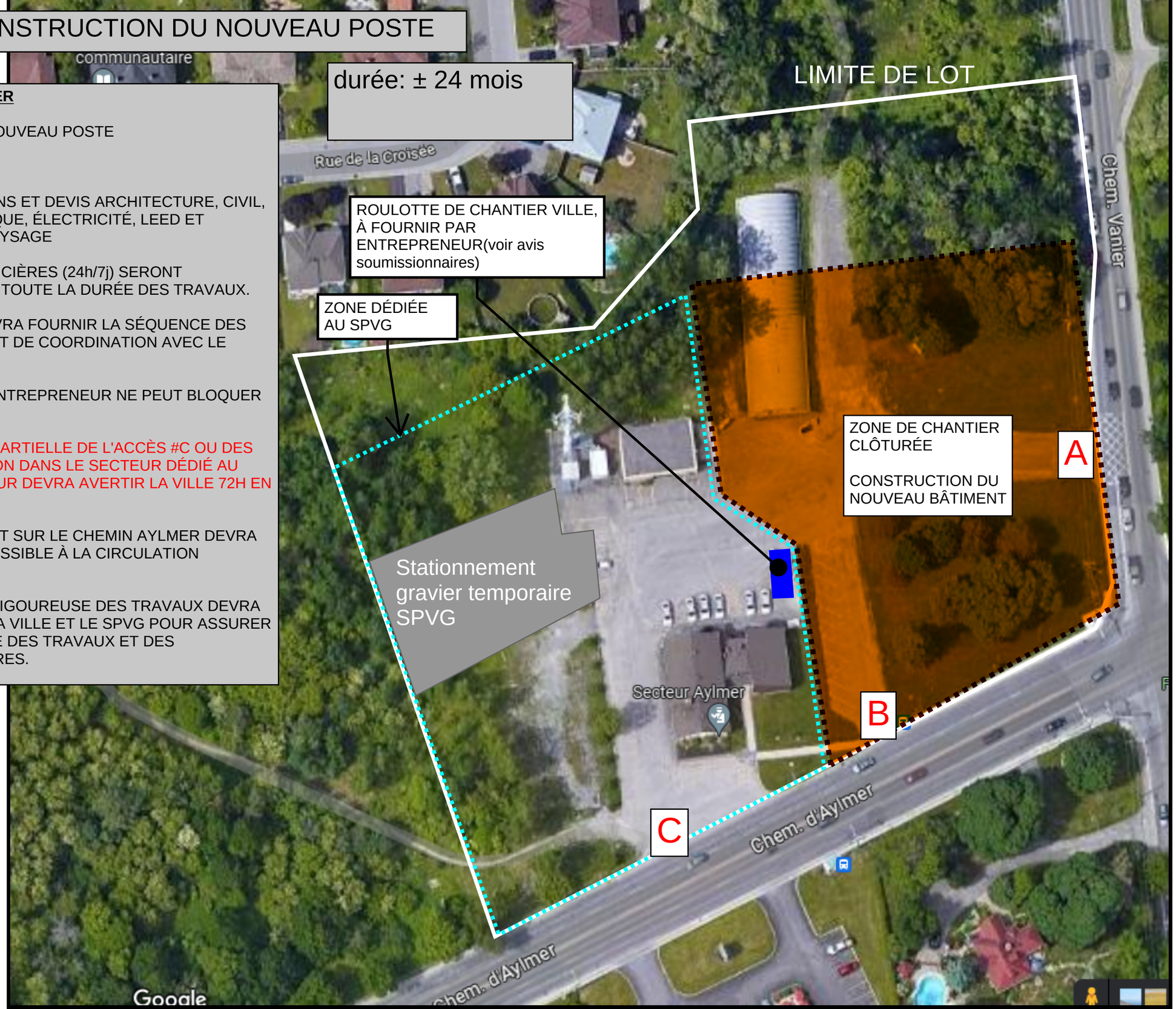

PHASE 3 - MISE EN SERVICE DU NOUVEAU POSTE, DÉMOLITION DU POSTE EXISTANT ET AMÉNAGEMENT DU SITE

durée: ± 3 mois

TRAVAUX À EFFECTUER

MISE EN SERVICE DU NOUVEAU POSTE, DÉMOLITION DU POSTE EXISTANT ET AMÉNAGEMENT DU SITE

NOTE:
SE RÉFÉRER AUX PLANS ET DEVIS ARCHITECTURE, CIVIL, STRUCTURE, MÉCANIQUE, ÉLECTRICITÉ, LEED ET ARCHITECTURE DU PAYSAGE

LES OPÉRATIONS POLICIÈRES (24h/7j) SERONT MAINTENUES DURANT TOUTE LA DURÉE DES TRAVAUX. UN ACCÈS À L'ANTENNE VIDÉOTRON DOIT ÊTRE MAINTENUE

L'ENTREPRENEUR DEVRA FOURNIR LA SÉQUENCE DES TRAVAUX DANS UN BUT DE COORDINATION AVEC LE SPVG.

EN AUCUN TEMPS, L'ENTREPRENEUR NE PEUT BLOQUER L'ACCÈS #A.

PRÉVOIR UNE PÉRIODE TRANSITOIRE DE ± 4 SEMAINES POUR LE DÉMÉNAGEMENT DES OPÉRATIONS VERS LE NOUVEAU POSTE. L'ENTREPRENEUR POURRA TRAVAILLER AILLEURS SUR LE SITE DURANT CETTE PÉRIODE.

L'ENTREPRENEUR NE POURRA PAS DÉMOLIR LE POSTE EXISTANT AVANT D'OBTENIR L'AUTORISATION DE LA VILLE.

LA SECTION ORANGÉE ET LA VOIE D'ACCÈS C SERA DÉDIÉE À L'ENTREPRENEUR POUR LES TRAVAUX DE DÉMOLITION ET LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU SITE. L'ENTREPRENEUR DEVRA AVISER LA VILLE POUR TOUS TRAVAUX OU DÉPLACEMENTS À L'EXTÉRIEUR DE CETTE ZONE.

L'ENTREPRENEUR DEVRA S'ASSURER QUE LA VOIE D'ACCÈS #A EST ASPHALTÉE ET LE STATIONNEMENT POUR LES CITOYENS EST FONCTIONNEL

POUR UNE ENTRAVE PARTIELLE DE L'ACCÈS #A OU DES ZONES DE CIRCULATION DANS LE SECTEUR DÉDIÉ AU SPVG, L'ENTREPRENEUR DEVRA AVERTIR LA VILLE 72H EN AVANCE

LE TROTTOIR SUR LE CHEMIN AYLMER DEVRA ÊTRE

LIMITE DE LOT

VOIES D'ACCÈS, STATIONNEMENT PUBLIC ET VOIE DE CIRCULATION AUX GARAGES SPVG À MAINTENIR OPÉRATIONNELS

ZONE DÉDIÉE À L'ENTREPRENEUR (EMPLACEMENT DES CLÔTURES À COORDONNER AVEC SPVG)

DÉMOLITION DU POSTE EXISTANT ET AMÉNAGEMENT DU SITE

A

C

Chem. Vanier

Chem. d'Aylmer

PHASE 4 - AMÉNAGEMENT FINAL DU SITE

durée: ± 3 mois

TRAVAUX À EFFECTUER

AMÉNAGEMENT FINAL DU SITE

NOTE:
SE RÉFÉRER AUX PLANS ET DEVIS ARCHITECTURE, CIVIL, STRUCTURE, MÉCANIQUE, ÉLECTRICITÉ, LEED ET ARCHITECTURE DU PAYSAGE

LES OPÉRATIONS POLICIÈRES (24h/7j) SERONT MAINTENUES DURANT TOUTE LA DURÉE DES TRAVAUX. UN ACCÈS À L'ANTENNE VIDÉOTRON DOIT ÊTRE MAINTENUE

L'ENTREPRENEUR DEVRA FOURNIR LA SÉQUENCE DES TRAVAUX DANS UN BUT DE COORDINATION AVEC LE SPVG.

EN AUCUN TEMPS, L'ENTREPRENEUR NE PEUT BLOQUER L'ACCÈS #A.

LA SECTION ORANGÉE ET LA VOIX D'ACCÈS C SERA DÉDIÉE À L'ENTREPRENEUR POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT FINAUX DES STATIONNEMENTS ALVÉOLÉS. L'ENTREPRENEUR DEVRA AVISER LA VILLE POUR TOUS TRAVAUX OU DÉPLACEMENTS À L'EXTÉRIEUR DE CETTE ZONE.

L'ENTREPRENEUR DEVRA S'ASSURER QUE LES STATIONNEMENTS DU SPVG PRÈS DU POSTE SONT RÉALISÉS EN PREMIÈRE ÉTAPE.

POUR UNE ENTRAVE PARTIELLE DE L'ACCÈS #A OU DES ZONES DE CIRCULATION DANS LE SECTEUR DÉDIÉ AU SPVG, L'ENTREPRENEUR DEVRA AVERTIR LA VILLE 72H EN AVANCE

LE TROTTOIR SUR LE CHEMIN AYLMER DEVRA ÊTRE MAINTENU ACCESSIBLE À LA CIRCULATION PIÉTONNIÈRE.

LIMITE DE LOT

VOIES D'ACCÈS, STATIONNEMENT PUBLIC ET VOIE DE CIRCULATION AUX GARAGES SPVG À MAINTENIR OPÉRATIONNELS

ZONE CLÔTURÉE DÉDIÉE À L'ENTREPRENEUR

AMÉNAGEMENT FINAL DU SITE

A

C

Chem. Vanier

Chem. d'Aylmer

Google